



FONDATION
POUR LA MÉMOIRE
DE L'ESCLAVAGE



LA LETTRE DE LA FONDATION

« Si nous voulons partager la beauté du monde, Si nous voulons être solidaires de ses souffrances, Nous devons apprendre à nous souvenir ensemble. »

Édouard Glissant, *Une nouvelle région du monde*

Éditorial *COMMÉMORER AUTREMENT*

Nous vous retrouvons ce 27 avril, date anniversaire du décret d'abolition de 1848, et journée de commémoration à Mayotte, mais aussi au Sénégal, qui célèbre le 10e anniversaire de la loi reconnaissant l'esclavage et la traite comme des crimes contre l'humanité. Dans ce numéro, nous proposons des clés sur cette page méconnue de l'histoire de France dans l'océan Indien.

En ce jour symbolique, nous pensons à celles et ceux qui, sous toutes les latitudes, partagent l'expérience du confinement ; et d'abord aux habitants de Mayotte alors que le territoire connaît depuis longtemps une situation sanitaire et sociale très dégradée.

C'est dans ces périodes exceptionnelles que le passé nous éclaire, non seulement parce qu'il nous rappelle les tragédies de l'histoire, mais aussi parce qu'il nous donne des exemples de courage, de résilience, d'adaptation. Nous savons combien l'histoire de l'esclavage regorge de tels exemples, et nous sommes toutes et tous invités à nous en souvenir en ce 27 avril, alors que le monde entier est confronté à cette épreuve.

Tel est le sens des commémorations, en période de crise. C'est ce que Jean-Marc Ayrault a écrit au nom de la Fondation au Président de la République. Les contacts que nous avons eus depuis avec l'Etat sont rassurants sur la volonté du gouvernement que les dates des commémorations nationales et locales soient effectivement marquées comme il se doit, dans le respect des règles sanitaires.

Le **10 mai prochain**, la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage a décidé de marquer cette date en mettant en place une **commémoration numérique** innovante à laquelle vous serez toutes et tous invités.

Dans cette période inédite, toute notre équipe travaille à cette première cérémonie de la Fondation. Renouveler la forme, pour préserver le fond : c'est le défi que nous devons relever ensemble. Nous vous en dirons plus très bientôt.

Prenez bien soin de vous.

Entretien avec *ROMUALD FONKOUA*

Président du Comité scientifique de la Fondation

Romuald Fonkoua est professeur de littérature francophone à l'Université de la Sorbonne où il dirige le Centre international d'études francophones - CIEF. Ses recherches portent sur les littératures francophones XIX^{ème} - XX^{ème} siècles (coloniales et postcoloniales) d'Afrique, des Amériques, d'Asie, et d'Europe, les biographies d'écrivains et les correspondances littéraires. Il est depuis 2000, professeur invité à Middlebury College, Vermont aux Etats-Unis.

Caroline Bourguine, journaliste

• **Pourriez-vous remonter à quand date votre première compréhension du mot esclavage ?**

Romuald Fonkoua : Le premier souvenir remonte à l'âge huit ans lorsque j'ai découvert mes oncles dans la cour de la maison familiale au Cameroun qui déclamaient Le Cahier d'un retour au pays natal d'Aimé Césaire. J'étais fasciné. Ce fut ma première prise de

conscience. J'ai compris vaguement que l'esclavage n'était pas qu'une histoire entre Européens et Africains mais qu'il concernait d'autres peuples.

Le deuxième déclic vient d'un site dont j'entendais parler comme dans un conte qui aurait été un lieu de déportation d'esclaves. Je n'avais pas encore pris conscience qu'il y avait eu l'esclavage dans mon propre pays. Je suis originaire de l'Ouest et en classe j'ai découvert que le littoral camerounais rejoignait la côte du Nigeria et que toute cette côte était concernée par l'esclavage. Il y avait aussi l'intérieur du pays, car pour pratiquer leurs commerces, les négriers trouvaient des complices qui stockaient leurs marchandises dans des ports cachés à l'intérieur des terres pour ne pas être repérés. J'appartiens par mon grand-père à une famille de chefs et j'ai appris en classe que les rois africains ne s'étaient pas toujours bien comportés avec quelques-uns de leurs frères. Ce qui m'a toujours conduit à me demander s'il n'y avait peut-être pas un problème même dans ma propre famille...

Puis, il y a une troisième découverte que j'ai faite plus tard sur l'esclavage au Cameroun et qui est venue confirmer l'histoire racontée quand on était enfant, c'est l'existence du site de Bimbia. Celui-ci qui n'était pas connu à l'époque se trouve sur la côte de l'océan Atlantique, non loin de Douala. C'est un site mémoriel. Des fouilles ont été réalisées pour reconstituer le port de Bimbia par des associations afro-américaines militantes. Les questions du patrimoine liées à l'esclavage semblent marginales car elles tiennent à la mauvaise conscience africaine sur le sujet même si au Togo, au Sénégal, au Bénin, en Côte-d'Ivoire, désormais, il y a un travail de mémoire qui se réalise.



En Afrique centrale, ces traces existent même si on en parle peu en dehors des spécialistes. On sait si peu du Gabon, rien ou si peu de l'Angola, du Congo, où il y a le site mémoriel de Loango, non loin de Pointe-Noire. Dans ces pays, les écrivains jouent un rôle important, comme le fait Léonora Miano par exemple, en tentant de reconstituer toute cette histoire enfouie sous les couches de la colonisation.

Enfin, d'un point de vue personnel, il y a peut-être eu chez moi très tôt le refus d'adhérer à une approche nationale de l'histoire africaine. Il fallait me rendre aux Caraïbes pour comprendre le monde et l'Afrique. De mon temps, on proposait plutôt aux étudiants africains de travailler sur la littérature européenne ou sur les littératures orales africaines. Du coup, je n'ai choisi ni l'un, ni l'autre exclusivement. Aux Antilles, il y avait tout à la fois, tout se trouvait là. Je ne suis pas sûr de l'avoir compris tout de suite mais j'en ai eu l'intuition. »

• **Quel est le sens de votre engagement auprès de la Fondation ?**

RF : « Il ne faut pas oublier la gestation de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, elle a mis quand même quinze ans à se fabriquer depuis le premier comité



© FME

Romuald Fonkoua

en 2004. Avec le recul, cette fabrique de l'histoire s'est orientée très tôt vers la prise de conscience d'une histoire française liée aux Amériques, aux Antilles, à l'océan Indien. Pour une raison évidente : le déficit d'une histoire de France qui serait mondiale, redimensionnée. Aujourd'hui, cette Fondation vise à porter plus en avant tout ce qui a été fait jusque-là. Ce n'est pas un travail sur la culpabilité, la mauvaise foi ou la repentance.

Comment expliquer la France d'aujourd'hui si on ne rappelle pas qu'elle s'est formée avec les régions constituées à l'intérieur et à l'extérieur d'elle ? La France a depuis longtemps été diverse, multiraciale, multiculturelle et j'allais dire depuis ses débuts. Il faut comprendre que les fondements de la nation, liberté, égalité, fraternité, sont liés à cette histoire de la France mondiale. Un écrivain comme Césaire l'a bien vu. Qui veut comprendre l'histoire de France est bien obligé de se tourner vers Haïti.

Tout le travail que nous allons mettre en œuvre consiste à maintenir cette vision internationale de l'histoire de France. Si nous ne rappelons pas ces fondements, on risque de creuser le fossé d'une société inégalitaire. C'est la raison pour laquelle nous allons développer l'action éducative en direction des lycées et des collèges, pour que cette histoire imprègne totalement l'histoire de France, son enseignement afin de favoriser le vivre ensemble.

A terme, la reconnaissance de ce crime contre l'Humanité défini par la loi Taubira ne doit pas s'arrêter aux frontières de la France. L'esclavage est un crime qui concerne l'humanité toute entière. C'est là que la Fondation a aussi un rôle à jouer. »

• **Quels sont vos principaux objectifs dans les mois qui viennent ? En quoi le Conseil scientifique de la Fondation peut apporter une vision ?**

RF : « Je pense que le Conseil doit travailler sur du concret du point de vue scientifique. Pour le prix de

thèse de la Fondation par exemple qui existait déjà. Et sur ce qui n'existe pas encore et doit être amorcé avec des appels à projet et des bourses permettant à des jeunes chercheurs de travailler sur des secteurs ciblés. Par exemple : en soutenant des travaux sur les relations entre esclavage et race, relations intimement liées. Qu'on le veuille ou non, cette question concerne Haïti, les Caraïbes, l'océan Indien, c'est-à-dire la façon dont les sociétés se sont structurées autour de la question de la couleur. Il faudrait travailler du point de vue de l'histoire en intégrant les questions génétiques comme le font par exemple les Américains. Inciter les linguistes à travailler car le créole fait partie des sujets qui jusqu'ici n'ont pas été suffisamment pris en compte dans l'étude de l'esclavage. Il y a aussi la question des réparations pour laquelle il faut promouvoir un certain nombre de travaux scientifiques. Ces questions sont brûlantes, comme on peut le voir, à juste titre. Un certain nombre de problématiques recoupent celles que je viens d'évoquer : la question des races, de la domination, des traumatismes... Par la recherche, l'éducation et la transmission, on arrivera à sensibiliser le grand public de France à ces questions. Il ne doit plus y avoir sur ce sujet de fractures de connaissances. Les travaux du conseil scientifique aideront à la vigilance.»

Ces actions doivent être enclenchées, en soutenant directement des projets et des travaux, ou en servant de levier pour que des chercheurs trouvent des moyens de financement... en relation avec d'autres organismes de recherche comme le CNRS qui siège au CA de la Fondation !

• **Comment voulez-vous organiser le travail commun ?**

RF : « Nous souhaitons organiser des groupes de travail dans plusieurs domaines : l'éducation, les prix pour la recherche, les colloques, les séminaires internationaux et aussi cibler les commémorations pour les enrichir. Nous préconisons qu'à l'instar des Anglo-saxons, un mois complet y soit dédié : à chacun de célébrer cet événement avec ses moyens et sa temporalité. Nous devons tout faire pour sensibiliser les médias par une commémoration qui ait du sens et nous devons fabriquer du contenu de savoirs à diffuser. Les membres du conseil scientifique doivent être prêts à prendre la parole dans les médias. »

Vous retrouverez la deuxième partie de cet entretien portant sur les rôles des écrivains face à l'histoire et sur les travaux personnels de Romuald Fonkoua dans une prochaine lettre de la Fondation.

Actualité 27 AVRIL

Commémoration de l'abolition de l'esclavage à Mayotte



Cette date choisie à Mayotte correspond au décret du 27 avril 1848 pris par le gouvernement provisoire de la République française, abolissant définitivement l'esclavage dans les colonies françaises,

Pourtant, c'est un an plus tôt, par ordonnance du 9 décembre 1846 promulguée le 1^{er} juillet 1847, que l'esclavage fut aboli à Mayotte. Le contexte est celui de siècles d'échanges commerciaux mais aussi de traite d'esclaves, vers les Comores et vers les colonies britanniques et françaises qui ont précédé l'arrivée des Français à Mayotte. Six ans après l'instauration du

protectorat français sur l'île (1841), dans un territoire dominé par des notables islamisés, Mahorais ou venus des îles de l'archipel ou de Madagascar, il s'agissait de mobiliser une main-d'œuvre pour le projet français de colonisation agricole. La mise en œuvre de la mesure réserva bien des surprises : une partie des propriétaires quittèrent l'île avec leurs esclaves, tandis que les nouveaux affranchis refusèrent de s'engager auprès des colons. A l'esclavage local de droit coutumier, succéda le régime des engagés, venant de la côte d'Afrique (les Makwas), de Madagascar dont le traitement n'était guère différent. Des boutres sous pavillon français délivré à Mayotte poursuivirent la traite humaine dans le canal du Mozambique dans les années 1850-1860. Ainsi, paradoxalement, Mayotte s'est trouvée, bien après 1848, au cœur d'un trafic d'êtres humains, y compris à destination de la Réunion !

En 2018, une stèle a été inaugurée pour honorer cette mémoire. Pour l'ancien sénateur, aujourd'hui président du conseil départemental Soibahadine Ibrahim Ramadani « cette sombre période est encore un refoulé profond de l'inconscient mahorais. »

Vie de la Fondation

RENCONTRE AVEC LES ASSOCIATIONS

Près de 50 organisations présentes à la première réunion d'échange avec les associations

La Fondation a organisé le jeudi 12 mars 2020, salle Félix Eboué au Ministère des Outre-mer, sa première réunion d'échange avec les associations venant de tout l'Hexagone qui agissent dans les champs de la mémoire et l'histoire de l'esclavage, de l'éducation et de la culture. La Fondation pu longuement échanger sur son projet et ses programmes. Cette première réunion a été l'occasion d'évoquer le nouveau « statut d'association amie » qui leur permet d'élire leurs représentants au conseil d'administration de la Fondation.

Le premier appel à projets pour le cycle commémoratif du mois de mai 2020 (du 27 avril au 10 juin et le 20

décembre) avait été lancé pour les associations. De nombreux projets de toute la France et des outre-mer avaient été soumis. Malheureusement, la Fondation a été contrainte d'annuler cet appel à projet en raison de la crise sanitaire actuelle.

La Fondation travaille à proposer aux associations dès la rentrée, des occasions d'échanges et d'actions. Un nouvel appel à projet sera présenté dès le mois de septembre 2020 et la 2e édition des ateliers de la Fondation aura lieu à l'automne permettant de construire ensemble la préparation des commémorations de 2021 pour célébrer les 20 ans de la loi Taubira.



ARCHEO-CAPSULE Archéologie de l'esclavage colonial

Conçue et produite par l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives), l'archéocapsule « Archéologie de l'esclavage colonial » est une exposition thématique légère et itinérante, conçue pour parler à un large public sous un angle accessible. Sa diffusion sera soutenue à partir de cette année par la Fondation, avec l'appui de la Ligue de l'Enseignement.

L'archéologie est une entrée inattendue mais très pertinente pour aborder cette histoire avec la jeunesse. Elle permet d'évoquer de façon concrète des aspects difficiles à appréhender, notamment la vie quotidienne des personnes mises en esclavage, les liens avec l'Afrique, les résistances et le marronnage.

L'exposition est un support pour des projets menés en classe ou en dehors, en histoire ou en interdisciplinarité. Un dépliant est fourni avec les contenus de l'archéocapsule (textes, photos et dessins). Ce support a été complété par des propositions d'exploitation pédagogique élaborées par la Fondation et adaptées aux programmes scolaires et des ressources complémentaires. Il permet de prolonger la visite en dehors du lieu de l'exposition.



AGENDA

Pendant cette période de confinement, une sélection de la Fondation... et sur le Web.



JEUNESSE

Autour du 27 avril et de l'abolition,

Le Château de Versailles propose un document pédagogique autour du tableau *L'Abolition de l'esclavage dans les colonies françaises* (27 avril 1848) de François Auguste Biard

Ce même tableau est commenté dans l'offre «L'Histoire par l'image».

Sur Lumni, plateforme TV dédiée à l'éducation, un extrait du documentaire Histoire de l'abolition de l'esclavage, intitulé: «Portée et mémoire de la deuxième abolition de l'esclavage» centré sur le moment où fut prise et décrétée l'abolition de l'esclavage. [en savoir plus](#)

À lire

[Atar Gull](#), (disponible gratuitement en ebook) d'Eugène Sue, 1831. Roman d'aventure maritime au travers duquel l'auteur se livre à une critique de la traite négrière. Sa belle adaptation en BD parue en 2011 est [ici](#)

Des colonies françaises. Abolition immédiate de l'esclavage, le livre de V. Schœlcher paru en 1842 a été numérisé par l'université de Harvard, il est consultable en ligne.

[en savoir plus](#)

[L'île et une nuit](#), de Daniel Maximin, Ed. Point Seuil.

Les sept heures de Marie-Gabriele pendant un cyclone, seule avec son existence, ses pages de lecture, ses musiques, ses rêves et ses cauchemars.

[en savoir plus](#)

[Les traites et les esclavages, perspectives historiques et contemporaines](#) par Myriam Cottias, Elisabeth Cunin et Antonio de Almeida Mendes. Ed. Khartala Placer l'histoire de l'esclavage au centre des discussions sur la mémoire, sur les différentes constructions, les principaux positionnements des chercheurs qui présentent ici leurs travaux. Un ouvrage de référence incontournable proposé sur le site web.

[en savoir plus](#)

À écouter

Un entretien avec **Jean Moomou**, maître de conférence à l'Université de Guyane, et membre du conseil scientifique de la Fondation. Il est spécialiste des Boni, peuple dont il est issu. [en savoir plus](#)

Kiffe ta race – Binge Audio Grace Ly et Rokhaya Diallo abordent plusieurs questions raciales avec leurs invités chercheurs et militants. Les sujets sont assez approfondis avec l'utilisation de concepts théoriques mais restent à la portée de tous. Le podcast ne traite pas directement de l'histoire mais en analysant nos sociétés actuelles, parle de sa mémoire et de ses conséquences (de la colonisation par ex). Recommandé pour la sensibilisation du grand public. [en savoir plus](#)

Conférence de **Olivier Grenouilleau**, historien spécialiste de l'esclavage, des traites et du capitalisme, dans le cadre du cycle «Histoire mondiale de l'esclavage» de l'Université populaire du quai Branly, 2014: [Abolition de l'esclavage et droit d'ingérence pour raisons humanitaires](#) (UPQB) (1h 40).

MC Kanis, Lévé Gwadeloup, nouveau clip « marronnage », avec toutes les paroles en créole.

Le dernier titre de la rappeuse **Casey, Chuck Berry**, dans lequel avec son

groupe Ausgang elle se réapproprie l'héritage des pionniers du rock en le mélangeant au rap et au Ka ; à écouter après avoir lu son interview sur France Culture.

[en savoir plus](#)

Le podcast relatif à l'abolition de 1848 des Anneaux de la mémoire (13mn), [Une histoire des esclavages - La seconde abolition de l'esclavage en France en 1848](#), invité Marcel Dorigny membre de conseil scientifique de la Fondation. (pour des lycéens ou enseignants).

À voir

Sur le site de l'Institut du tout monde, le documentaire [Les esclaves oubliés de Tromelin](#) qui relate la découverte et la fouille archéologique du site de Tromelin (+ dossier [esclaves oubliés de Tromelin](#) sur le site de l'Inrap).

Dans le sillage du 16 avril, journée mondiale contre l'esclavage des enfants, on peut revoir le documentaire [La Face cachée du cacao](#) diffusé en 2019 sur la chaîne Public Sénat.

Film documentaire **Aux origines d'un peuple de Guyane, les Boni du fleuve aux sources**, Guyane la 1^{ère}, 2019. [en savoir plus](#)